

FRONSAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 septembre 2014

Fronsac annonce une acquisition

Montréal (Québec) – (TSX - V : GAZ.UN) – Fiducie de placement immobilier Fronsac (« Fronsac ») annonce qu'elle a signé une lettre d'intention visant l'acquisition de l'ensemble des actions émises et en circulation de Soginci inc., une société de portefeuille détenant cinq (5) propriétés immobilières. Cette acquisition, entièrement à distance et d'un montant approximatif de 6,55M\$, sera payée comptant à la clôture. Les propriétés détenues par Soginci inc. sont situées à St-Julie (4) et à St-Mathieu-de-Beloeil (1), en bordure de l'autoroute 20, et sont louées à 100%.

Michel Lassonde, président et chef de la direction de Fronsac a déclaré : « Nous sommes fiers d'annoncer cette acquisition qui représentera une augmentation significative du portefeuille de Fronsac. Ce sont des propriétés bien situées et bien louées qui viendront améliorer la diversification de notre portefeuille immobilier. »

La clôture de cette transaction est sujette aux conditions usuelles, notamment un financement adéquat, ainsi qu'aux approbations des différentes autorités compétentes en la matière, incluant l'approbation de la Bourse de croissance TSX, le cas échéant. Aucun honoraire d'intermédiation ne sera versé dans le cadre de cette acquisition.

À propos de Fronsac - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition et la détention d'immeubles commerciaux et de propriétés de grande qualité, loués à des locataires de premier ordre aux termes de contrats de location nets à long terme et en vertu desquels ces locataires assument la totalité de la gestion des immeubles.

Énoncés prospectifs - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières, incluant des énoncés relatifs à Fronsac et des attentes de la direction par rapport à une transaction proposée ainsi que les avantages attendus de celle-ci. Il n'y a aucune certitude que la transaction proposée sera réalisée et que les avantages anticipés en découleront. La transaction proposée est conditionnelle à l'approbation et au consentement de divers intervenants et il n'y a aucune certitude que ceux-ci seront obtenus. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux

d'intérêt, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Monsieur Michel Lassonde
Président et chef de la direction
Fiducie de placement immobilier Fronsac
3241 rue Principale
Saint-Jean-Baptiste, Québec, J0L 2B0
(450) 536-5328